



Province  
de Liège

Santé à l'école

2014 - 2020



ANTENNE PSE DE HUY  
Rue Saint-Pierre, 48  
4500 HUY  
085/21 12 53  
[pse.huy@provincedeliege.be](mailto:pse.huy@provincedeliege.be)

Code Fase : 5603

## **Projet de Service spécifique**

### **Antenne PSE de HUY**





1. Introduction	5
2. Description de la population	6
2.1. Généralités	6
2.2. Spécificités	7
3. Nos projets	8
3.1. EVRAS auprès des élèves de 6 <sup>ème</sup> primaire	8
3.2. EVRAS auprès des élèves du secondaire	9
3.3. Partenariats	10
3.4. Image de PSE	11
3.5. Faire de la visite médicale un moment de santé en maternelle	12
3.6. Faire de la visite médicale un moment de santé en 2 <sup>ème</sup> année primaire	13
3.7. Suivi des stagiaires infirmiers (infirmier hospitalier et BSI)	14
3.8. Projet santé (prévention des assuétudes, estime de soi ou autres)	15
3.9. Renforcement du partenariat et de la communication avec les Centres PMS partenaires	16
4. Evaluation	17





## 1. Introduction

Pour rencontrer les différentes priorités établies dans le projet de Service général du SPSE de la Province de Liège, nous avons établi des objectifs et des actions qui correspondent à notre propre réalité de terrain.

Dans ce document, vous trouverez le résumé des projets que nous souhaitons mener lors des années 2014 à 2020.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, notre équipe est disponible pour répondre à vos questions ; un document plus méthodologique est également disponible sur demande.

Bonne lecture !



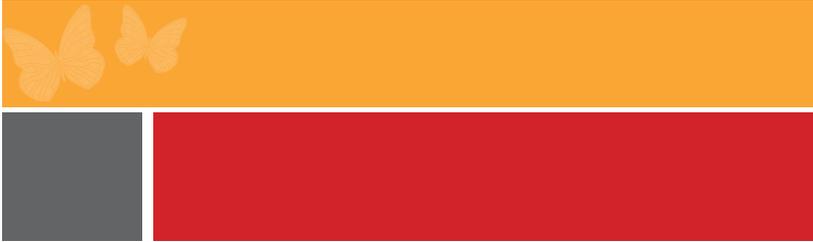
## 2. Description de la population

### 2.1. Généralités

L'équipe PSE de Huy a sous tutelle une grande diversité de population scolaire. En effet, elle touche les 3 types d'enseignement :

- 20 écoles communales de l'enseignement fondamental, réparties sur 6 entités (Burdinne, Engis, Héron, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Wanze). Ces écoles sont implantées dans un milieu rural voire semi-rural.
- 3 écoles secondaires provinciales de Huy (l'Ecole Polytechnique, l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire, dont le CEFA et l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire paramédical).
- La catégorie paramédicale de la Haute Ecole de la Province de Liège (site de Huy).

Sur base de l'indice socio-économique, 3 implantations de l'enseignement fondamental et une implantation de l'enseignement secondaire bénéficient de l'encadrement différencié.



## 2.2. Spécificités

Nous possédons également une population spécifique qui demande une charge de travail supérieure à la moyenne :

- Nous rencontrons plusieurs fois par an, les **étudiants infirmiers**. Dans le cadre de leur cursus scolaire, ils réalisent des stages pour lesquels des bilans de santé spécifiques, un suivi de la vaccination Hépatite B en 1<sup>ère</sup> année et un dépistage tuberculose chaque année sont nécessaires.
- Les élèves de la **section batellerie du CEFA**, unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, nécessitent un bilan de santé approfondi avec notamment un audiogramme et un test d'Ishihara aboutissant à un certificat d'aptitude à la conduite batelière.
- Une **école fondamentale en discrimination positive** nécessite une attention accrue de la part de notre antenne PSE notamment en matière de promotion de la santé, bilans de santé sélectifs pour divers suivis (vue, poids, croissance, situations particulières ...).
- Au vu des stages, les élèves de la **section puériculture, aspirant(e)s en nursing, techniques sociales et animation, auxiliaires familiales et sanitaires et cuisinier(e)s de collectivités de l'IPES** bénéficient de la gratuité de la vaccination Hépatite B en 5<sup>ème</sup> année (avec mise en ordre éventuelle des vaccins) et d'un dépistage tuberculose obligatoire en 5<sup>ème</sup> et en 6<sup>ème</sup> années.



### 3. Nos projets

#### 3.1. EVRAS auprès des élèves de 6<sup>ème</sup> année primaire

Notre antenne PSE accorde une attention particulière à augmenter les connaissances des jeunes de 6<sup>ème</sup> année primaire au sujet de la puberté. Nous nous formons régulièrement à ce propos afin d'avoir les réactions les plus adéquates.

Par ailleurs, nous informons les écoles de la possibilité de bénéficier d'animations gratuites sur la puberté réalisées par le Centre de planning familial de Huy « Choisir ». Le Service PSE coordonne ces animations et participe à la réunion d'évaluation.

En parallèle, nous veillons à dédramatiser le bilan de santé notamment en expliquant les modifications liées à la puberté et en répondant aux questions posées par le groupe classe. Si l'élève préfère poser des questions en individuel, le médecin prendra le temps d'en discuter avec lui au cabinet médical.



### 3.2. EVRAS auprès des élèves du secondaire

Pour les jeunes filles concernées par la vaccination du papillomavirus, nous distribuons systématiquement les brochures relatives au papillomavirus (HPV) au moment de l'envoi des anamnèses.

Lors du bilan de santé, nous commençons par expliquer le déroulement de celui-ci (pourquoi tel acte est posé), ensuite nous apportons des informations sur le HPV (vaccination et dépistage) et/ou sur la puberté. Un temps pour une séance de questions/réponses est prévu.

Pour les jeunes qui souhaitent poser des questions en individuel, le médecin est disponible pour échanger avec lui.

Nous veillons à mettre à disposition des jeunes des brochures en lien avec l'EVRAS. Cela lui permet d'augmenter ses connaissances sur la thématique et de recevoir l'information en toute discrétion.

Enfin, pour les élèves qui bénéficient d'animation EVRAS réalisée par le centre de planning familial, nous échangeons avec eux sur le sujet.



### 3.3. Partenariats

La collaboration avec les autres Services, associations locales nous tient à cœur ! C'est pourquoi, nous souhaitons mieux les connaître et aller à leur rencontre. Cela nous permet de faciliter la prise en charge de l'élève et rend notre travail encore plus performant.

Nous participons à la Commission de Coordination de l'Aide aux Enfants victimes de maltraitance. Nous allons intensifier les rencontres avec les partenaires, participer à des plateformes, des formations... et ainsi renforcer les partenariats locaux.



#### 3.4. Image du PSE

Par le biais de ce projet, nous souhaitons mobiliser les représentations du public vis-à-vis de notre Service.

Ainsi, pour nous faire connaître et reconnaître en tant que Service de première ligne en matière de santé dans les écoles, nous allons intensifier la communication auprès de la communauté scolaire, des parents et des partenaires.

##### **Comment ?**

- En glissant une brochure de présentation du Service PSE avec l'anamnèse.
- En rencontrant les nouveaux directeurs.
- En rencontrant les enseignants à l'antenne PSE ou à l'école.
- En intensifiant les contacts avec les partenaires.



### 3.5. Faire de la visite médicale un moment santé en maternelle

Venir à l'antenne PSE peut engendrer des peurs pour les enfants de maternelle. Afin de dédramatiser le bilan de santé, nous proposons aux enseignants de 1<sup>ère</sup> maternelle d'exploiter l'outil « Où allons-nous aujourd'hui ? ». Il s'agit d'une histoire expliquant les étapes du bilan de santé.

Nous souhaitons à l'avenir utiliser un nouvel outil « Jack le Pirate » qui est plus ludique et qui permettra à l'enfant de jouer autour du bilan de santé.

Ensuite, afin d'optimiser la surveillance médicale des élèves, nous souhaitons prendre le temps de dialoguer avec l'instituteur avant et après le bilan de santé. Son avis peut, en effet, nous permettre d'améliorer le suivi médical de l'élève. Sa collaboration sera également utile pour le dépistage du test de la vue, surtout avec les élèves de 1<sup>ère</sup> maternelle. Pour ce faire, nous lui demanderons d'expliquer le test de la vue aux enfants avant le commencement du bilan de santé et nous solliciterons son aide au moment du dépistage.

Enfin, pour faire de la visite médicale un moment santé, nous aimerions que chaque enfant apporte une collation saine pour le bilan de santé (envoi d'un courrier aux parents). Nous veillerons également à adapter les outils disponibles de la salle d'attente (livres, affiches, jeux,...) en fonction de la tranche d'âge des enfants.



### 3.6. Faire de la visite médicale un moment santé en 2<sup>ème</sup> année primaire

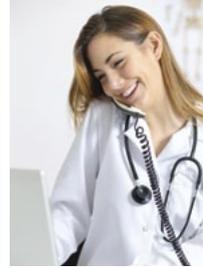
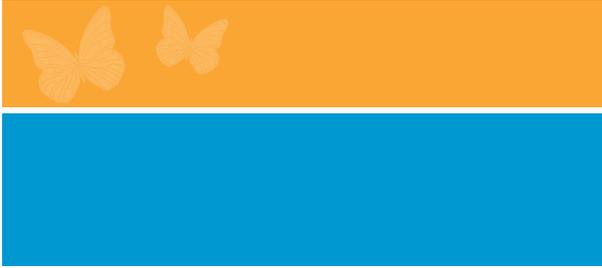
En 2<sup>ème</sup> année primaire, notre objectif est de responsabiliser les élèves par rapport à leur santé. Pour ce faire, à leur arrivée à la visite médicale, nous leur expliquerons le déroulement du bilan de santé et les vaccinations.

Ensuite, ils recevront l'outil « Mon livret de santé » et le carnet de jeux. Dans ce livret seront retranscrites les informations liées à leur santé. Ils pourront poser toutes les questions qu'ils souhaitent au médecin. Le carnet de jeux leur permettra de découvrir le vocabulaire lié au bilan de santé.

Nous espérons que ces démarches permettront aux élèves d'être acteurs de leur santé.

Dans la continuité de ce qui est proposé aux élèves de maternelles et dans le but d'améliorer la surveillance médicale de ceux-ci, nous dialoguerons avec l'enseignant pour avoir son ressenti au sujet de ses élèves.

Après le bilan de santé, nous lui proposerons des outils de promotion de la santé en lien avec les besoins constatés.



### 3.7. Suivi des stagiaires infirmiers (INFIRMIER HOSPITALIER et BSI)

Dans le cadre de leurs études, les stagiaires infirmiers sont amenés à effectuer des stages dits à risques. Le rôle du Service PSE est de veiller à la mise en ordre des étudiants en matière de vaccination, de dépistage de la tuberculose et de bilan de santé.

Notre antenne PSE est particulièrement attentive à responsabiliser les étudiants face à leur santé et à tendre vers une couverture vaccinale contre l'hépatite B et une présence au dépistage de la tuberculose maximales.

Nous envisageons plusieurs actions :

- Rencontrer la personne responsable de la Coordination (BSI) et le chef d'atelier (INFIRMIER HOSPITALIER) pour l'élaboration du planning de l'année.
- Participer à la rentrée académique des 2 sections : information donnée par rapport au bilan de santé, à la vaccination obligatoire et au dépistage de la tuberculose.
- Créer et utiliser un powerpoint pour la rentrée académique informant des missions PSE.
- Après le passage des étudiants de 1<sup>ère</sup> année au bilan de santé et l'organisation des séances d'intradermoréaction pour les 3 années, nous vérifions le dossier médical de chaque étudiant infirmier (INFIRMIER HOSPITALIER et BSI) : dépistage tuberculose, vaccins, dosage des anticorps HBs, documents Fonds des Maladies Professionnelles.
  - Au 1<sup>er</sup> trimestre : l'information est transmise via l'école virtuelle pour les étudiants BSI non en ordre et une liste avec les noms des étudiants INFIRMIER HOSPITALIER non en ordre est affichée aux valves.
  - Au 2<sup>ème</sup> trimestre : nous faisons un 2<sup>ème</sup> rappel pour les étudiants non en ordre.
  - Fin du 2<sup>ème</sup> trimestre : nous prenons contact avec la personne responsable de la Coordination des BSI et le chef d'atelier, pour les étudiants toujours non en ordre → avertissement et/ou sanction à la clef (suspension de stage).

Projet de Service spécifique Antenne PSE de Huy



### 3.8. Projet santé (prévention des assuétudes, estime de soi ou autres)

En matière de promotion de la santé, nous procédons comme suit :

- Susciter le développement de projet santé au sein des écoles lors de nos contacts formels et informels avec les enseignants, éducateurs, élèves.
- Développer un projet dans une école en fonction des besoins et des demandes.
- Organiser des réunions d'équipe pour préparer le projet.
- Chercher des outils et des personnes ressources et assurer un soutien méthodologique.
- Former un comité de pilotage et organiser les réunions de ce comité aux différents stades du projet.
- Collaborer avec le Centre PMS pour la mise sur pied du projet, pour son déroulement et son évaluation.
- Fournir de l'information en rapport avec le projet (affiches, brochures...).
- Communiquer sur le projet réalisé auprès des parents, des collègues, ....



### 3.9. Renforcement du partenariat et de la communication avec les Centres PMS partenaires

Nous souhaitons intensifier les collaborations avec le Centre PMS afin d'agir de façon la plus opportune lors d'une demande, notamment en matière de maltraitance.

Avec le Centre PMS, nous allons continuer à rencontrer les directions d'école à propos de la gestion des cas de maltraitance et leur présenter le guide « Gestion de cas de maltraitance – Guide à destination des équipes PMS/PSE de la Province de Liège ».

Notre souhait commun est de gérer conjointement les cas de maltraitance pour améliorer la prise en charge de l'élève.

Par ailleurs, conformément à la législation, nous organisons des concertations communes pour les élèves de 3<sup>ème</sup> maternelle et pour les élèves qui posent des problèmes au niveau psycho-médico-social. Pour une prise en charge globale de l'élève, nous rédigeons une fiche de liaison à l'attention du CPMS lors des bilans de santé quand les problèmes médicaux décelés peuvent avoir une répercussion au niveau pédagogique ou lors de mise en évidence de problèmes psycho-sociaux.

Enfin, lorsqu'une école nous fera une demande de soutien en matière de promotion de la santé, nous contacterons systématiquement le Centre PMS.



#### 4. Evaluation

Chacun de ces projets fait l'objet d'une évaluation qui est réfléchiée dès sa conception. Cette évaluation nous permet d'obtenir des informations utiles sur l'évolution du projet dans son contexte et sur le degré de réussite de celui-ci. Une évaluation constante nous permet d'ajuster le projet en cours de route si cela s'avère nécessaire mais également de guider nos choix pour des interventions futures.

Nous considérons cette démarche comme étant essentielle car elle rejoint la démarche qualité que nous visons.